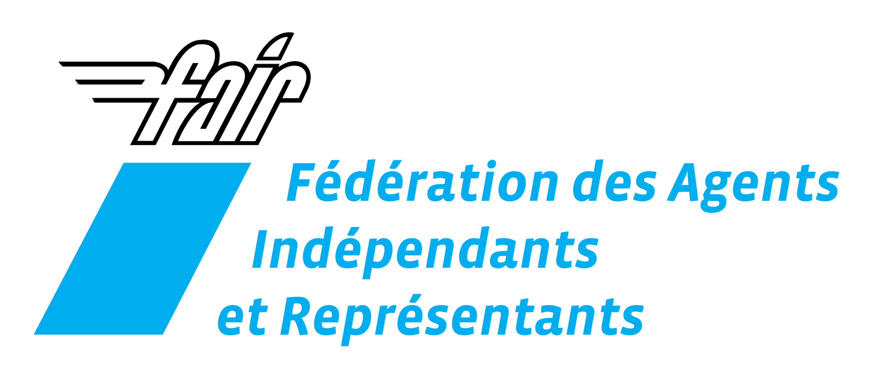
N° 1421 • 123e année • E-mail: info@f-a-i-r.ch • Tél. 022 796 07 11 • Fax 022 797 35 30 • Novembre 2015





FORMATION AVANTAGES INFORMATION RÉSEAUX www.f-a-i-r.ch

Les réseaux sociaux

Un réseau social désigne un ensemble de personnes réunies par un lien commun. A la fin des années 1990, des réseaux sociaux sont apparus sur Internet, réunissant des personnes via des services d'échanges personnalisés. Le principe est de démultiplier votre réseau grâce aux relations de vos contacts.



Pour une entreprise, les réseaux sociaux professionnels, s'ils sont correctement et efficacement utilisés, peuvent faciliter le recrutement de nouveaux collaborateurs, ainsi que la recherche de nouveaux clients.

Cela permet de consulter un profil pour voir qui il est, d'où il vient, ce qu'il cherche, ce qu'il peut vous apporter et ce que vous pouvez lui apporter. Il est nécessaire d'avoir une démarche active, de recherche et de prise de contact.

Vous donnez pour recevoir, des recommandations, des conseils, des propositions… Ces échanges favorisent la création d'un climat de confiance, qui facilitera ensuite la prise de contact et les négociations.

Actuellement, les réseaux sociaux sont devenus indispensables pour le quotidien des entreprises, dans le but de créer une proximité entre les différents partenaires. Il serait dommage de se priver d'un tel moyen de communication, dans le domaine d'activité des agents indépendants et représentants.

Sommaire

NOVEMBRE 2015

Communications officielles

CANDIDATS

Actifs

GENEVE

Nicolas Cabussat – 1974
Ch. de Matélon 7
1864 Le Sépey
Directeur – immobilier
Présenté par J.-P. CHEVRE

VALAIS

Pierre Lamey – 1953
Espace des Remparts 21
1950 Sion
Consultant - immobilier
Présenté par M. Crausaz

Editeur: Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30 – **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétariat central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.–; **réclames:** 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte des Fayards 243, CP 108 – 1290 Versoix, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.

DATE IMPORTANTE FAIR A RETENIR EN 2015

- **Assemblée des présidents:** *Samedi 21 novembre*

Note triste

Nous avons le pénible devoir d'informer nos membres du décès de nos collègues et amis :

Gustave Cotter

Membre de la section du Valais depuis 1954, décédé le 4 octobre 2015 à l'âge de 89 ans.

Derry Rey

Membre de la section du Valais depuis 1985, décédé le 7 octobre 2015 à l'âge de 63 ans.

Agissez aussi au feeling

Vous seul connaissez vos prospects et clients, vous seul savez la meilleure manière de les conquérir ou de les fidéliser même si, aux yeux des autres, certaines activités peuvent paraître inutiles.

Si vous avez envie de téléphoner à un prospect pour lui fournir un "tuyau", de discuter de façon informelle avec un client lors d'une visite, de l'inviter à un repas pour resserrer les liens, faites-le!

L'expression de votre vraie personnalité et votre intuition de conseiller de vente, sont vos meilleurs outils pour vendre.

FV

Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni le 24 septembre, au restaurant de la Prairie à Yverdon-les-Bains.

L'ordre du jour et le procès-verbal sont acceptés après quelques corrections.

Marcel Chuard a préparé un tableau qui explique la situation financière et les paiements effectués au cours du mois de septembre.

Il présente le budget 2016, qui a été élaboré avec le président central et Mme C. Martin. Chaque membre du Comité directeur en reçoit un exemplaire, afin de pouvoir l'étudier. Il fait remarquer l'apport financier important des Ouches à l'Administration centrale, ce qui permet le fonctionnement de notre Association. Les frais généraux sont détaillés, ainsi que certaines dépenses importantes.

Marc Schenker souligne que les appointements sont restés stables.

Michel Conus est toujours très occupé avec les séances concernant la formation professionnelle. Les contacts avec les différentes Associations sont bons et la participation de la FAIR est très appréciée.

Le Comité directeur aimerait organiser un cours de conduite sur neige avec le TCS. La date ne peut pas encore être fixée, le programme n'étant pas encore établi. Par contre, si la FAIR veut organiser un groupe, il faut au moins 8 personnes. Avis aux intéressés.

C'est la saison des Assemblées générales, un membre du Comité directeur participe à chaque Assemblée. Un message est élaboré, marquant les points importants que le Comité directeur aimerait soulever. Un autre rappel important est pour l'annuaire 2016, qui devrait comporter les numéros de téléphones et les adresses e-mail des membres. Une liste sera distribuée lors des Assemblées.

Jean-Claude Moy est toujours à la recherche d'"Avantages" disponibles pour tous les membres.

Le site internet exige un suivi continu et une mise à jour régulière. Le Comité directeur est à la recherche d'une solution pour un nouveau site attractif, convivial et facile d'accès.

Le journal INFOS-Vente d'octobre est finalisé au cours de cette séance, ainsi que le choix pour la première page du numéro de novembre.

Le Comité directeur prend des décisions concernant le nouveau programme informatique, ce qui n'est pas facile à mettre en fonction. Il revient aussi sur la journée de la pétanque qui a été annulée. Ce cas ne doit plus se reproduire. Il est important que les manifestations organisées aient lieu.

Divers sujets sont encore abordés, qui exigent l'avis du Comité directeur ou dont il doit être informé. Il prépare également la prochaine Assemblée des présidents du 21 novembre.

Avant de clore la séance à 20h.30, le président central fixe les dates des prochaines rencontres et remercie ses collègues de leur participation.

* * * * *

Le Comité directeur et le secrétariat central souhaitent un très bon anniversaire à Marc Schenker, né le 17 novembre et lui adressent leurs meilleurs voeux.



Communiqué de presse

Examen d'admission MarKom

Plus de quatre candidats sur cinq ont obtenu le Certificat MarKom en août

Lors de la session d'examen qui s'est déroulée, du 3 au 7 août dernier, 650 candidat(e)s ont obtenu leur certificat. Ce titre représente un « visa » indispensable sur le chemin d'un Brevet fédéral dans les branches du Marketing, de la Vente et Distribution, de la Communication commerciale et des relations publiques. Depuis août 2007, ce sont ainsi 14'459 candidates et candidats de toute la Suisse qui ont obtenu cette certification-sésame.

756 personnes (août 2014: 997, janvier 2015: 1064) ont effectivement participé à ces examens, qui avaient lieu pour la dix-septième fois, et 650 ont réussi l'épreuve. La proportion de candidat(e)s de Suisse romande a atteint 15.6% contre seulement 14.5% en août 2014.
Dans le détail, les chiffres sont les suivants : Participation : 445 femmes, 58.9%, et 311 hommes, 41.1%; Suisse romande : 118, Suisse alémanique : 618, Tessin : 20.
Obtention du certificat : 91 en Romandie, 541 en Suisse allemande et 18 au Tessin, ce qui conduit à un taux de réussite de 86.0%, assez nettement supérieur à ceux enregistrés en août 2014 (81.6%) et janvier 2015 (78.9%). Les Romands, avec 77.1% %, se révèlent moins bons que les alémaniques (87.5%), ce qui confirme la tendance des deux dernières sessions, alors qu'ils avaient été légèrement meilleurs en août 2013 et janvier 2014.
La moyenne générale observée est de 4.4 (Suisse romande : 4.3) et les moyennes par branches sont les suivantes : Economie et Droit : 4.4 (4.2), Marketing 4.7 (4.5), Vente et Distribution 4.7 (4.6), Communication commerciale 4.0 (4.0), Relations publiques 4.3 (4.3).

La liste des noms de tous les nouveaux détenteurs et détentrices du Certificat peut être consultée sur le site www.markom.org. La prochaine session d'examens se déroulera du 18 au 22 janvier 2016; les inscriptions pour ceux-ci pourront se faire, en ligne, du 12 octobre au 4 décembre 2015.

Pour tout renseignement complémentaire :
Michel Repond, c/o Publitec SA, Tél. 021 323 99 41, info@publitec.ch

Lausanne, 17.08.15

Depuis janvier 2009, les examens fédéraux (niveau Brevet) dans les domaines du marketing, de la vente et de la communication se déroulent selon de nouveaux règlements, qui impliquent la réussite préalable de l'examen d'admission MarKom. Cet examen, qui a pour objectif d'harmoniser les connaissances de base, est organisé par l'Association MarKom (constituée en 2002), qui regroupe les associations professionnelles apparaissant ci-dessous.

MarKom	*Les associations/organes suivants sont représentés par:*
Examen d'admission	*pr suisse Association Suisse de Relations Publiques ASRP*
Secrétariat d'examen	*Publicité Suisse SW*
Marchweg 6	*Swiss Marketing (SMC)*
5035 Unterentfelden	*Vente Suisse*
Tél. 062 724 14 92	*FAIR - Fédération des Agents Indépendants et Représentants*
Fax 031 961 51 30	*GfM - Swissmarketing*
info@markom.org	*SEC Suisse*
www.markom.org	*SDV Association Suisse du Marketing de Dialogue*

Sortie annuelle du Comité directeur



Le Comité directeur et les dames du secrétariat central se sont retrouvés, le vendredi 2 octobre, par une belle journée automnale pour leur sortie annuelle.

Nous avons commencé par le café, croissants au restauroute du Chablais. Ensuite, départ pour l'Abbaye de St-Maurice, où est prévue une visite guidée.





Nous avons eu la chance de faire la visite, avec une guide passionnée par son activité et qui nous a fait un exposé historique et anecdotique de l'Abbaye.

Maurice serait venu à la fin du IIIe siècle en Valais à la tête d'une légion de 6600 soldats convertis au christianisme, qui était originaire de la province égyptienne de Thébaïde. S'étant arrêtés à Agaune (Martigny), les légionnaires thébains reçurent de l'empereur des ordres qui contrevenaient à leur conscience chrétienne et annoncèrent au souverain qu'ils ne pourraient lui obéir.

Afin de réduire la rébellion, l'empereur ordonna que la légion soit décimée sur le lieu d'Agaune, mais ce châtiment ne suffit pas à intimider les légionnaires thébains qui, grâce aux encouragements de Maurice, préférèrent subir le martyre plutôt que de contrevenir aux commandements de leur foi.

Le site archéologique de l'Abbaye comprend plusieurs secteurs. Ici les fouilles ont ouvert un volet d'histoire antérieur à la fondation de l'abbaye : sur la tombe d'un personnage important, un bâtiment funéraire est érigé. Transformé d'abord en oratoire, il a été remplacé par six églises successives.



Sans compter sa précieuse collection d'orfèvrerie, qui constitue l'un des trésors liturgiques les plus importants d'Occident et, qui atteste de la richesse de son passé et de son rayonnement.

Ensuite, la journée s'est poursuivie par un repas très convivial à Choëx, où l'on a été accueilli chaleureusement avec en prime, une magnifique vue sur Monthey et la vallée du Rhône.



RUBRIQUE **INFORMATIQUE**



Code QR

Le **code QR** est un type de code-barres en deux dimensions (ou code matriciel datamatrix) constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc. L'agencement de ces points définit l'information que contient le code.

QR (abréviation de Quick Response) signifie, que le contenu du code peut être décodé rapidement, après avoir été lu par un lecteur de code-barres, un téléphone mobile, un smartphone, ou encore une webcam.

Son avantage est de pouvoir stocker plus d'informations qu'un code à barres[1], et surtout des données directement reconnues par des applications, permettant de déclencher facilement des actions comme :

- naviguer vers un site internet, visiter un site web ou mettre l'adresse d'un site en marque-page ;
- et donc par exemple, montrer un point géographique sur une carte, telle que OpenStreetMap, Google Maps ou Bing Maps ;
- regarder une vidéo en ligne ou un contenu multimédia ;
- se connecter à une borne Wi-Fi ;
- déclencher un appel vers un numéro de téléphone ou envoyer un SMS ;
- envoyer un courriel ;
- faire un paiement direct, via son téléphone portable (Europe et Asie principalement) ;
- ajouter une carte de visite virtuelle (vCard, MeCard) dans les contacts, un rendez-vous ou un événement (iCalendar) dans l'agenda électronique ;
- afficher un texte ou rédiger un texte libre (sa version la plus grande permet d'inclure un texte d'environ 500 mots) ; etc.

Publié au Japon en 1999 sous format de données libre, le code QR fait l'objet d'une normalisation ISO 18004.

En France, les opérateurs de téléphonie mobile ont créé le format flashcode, mais sont les seuls à l'utiliser.

Histoire

Origine

Le QR code a été créé par l'entreprise japonaise Denso-Wave en 1994, pour suivre le chemin des pièces détachées dans les usines de Toyota.

Il est rendu public en 1999 : Denso-Wave publie le QR Code sous licence libre[2] ; cela a contribué à la diffusion du code au Japon.

Par la suite, il prend un réel essor avec l'avènement des smartphones. A la fin des années 2000, il devient l'un des codes bidimensionnels les plus populaires dans le monde.Les applications de lecture de codes QR, sont souvent déjà installées par les fabricants dans les téléphones mobiles. Au Japon, cette pratique était déjà répandue en 2003[3].

Il existe aussi de nombreux autres fournisseurs de générateurs et de lecteurs.

Fonctionnement

Les codes QR peuvent contenir des adresses web, du texte, des numéros de téléphone, des mots de passe Wi-fi, des SMS ou autres types de données[13], comme le format vCard (permet l'ajout rapide d'un contact), lisibles par les smartphones et les téléphones mobiles équipés d'une application de lecture (lecteur de QR Code ou QR reader en anglais).

L'avantage du QR Code, est sa facilité et sa rapidité d'utilisation et de création. Pour lire un QR Code, il suffit de lancer l'application de lecture et viser le code dans le mobile[14].

De nombreuses pages Web offrent ces applications pour mobiles, généralement sans frais.

En ce qui concerne l'écriture, plusieurs sites web permettent de générer librement les codes QR[15].

Utilisations

Dans la vie courante et culturelle

Les musées, les offices de tourisme et de façon générale les lieux culturels, utilisent de plus en plus les codes QR[19], pour que les possesseurs de smartphones, puissent lire des informations complètes, via un lien vers une page du site web concerné, voire un lien QR vers un fichier son, pour écouter le commentaire.

C'est une sorte de guide, d'aide à l'accessibilité aussi : sans avoir besoin d'écrire le texte du lien Web sur le téléphone portable, on a accès à l'information. De même des réseaux de transport public, mettent en place des codes QR qui permettent d'accéder à un site de recherche d'itinéraires ou à des informations sur les travaux en cours[20].

En Corée du Sud, une chaîne de magasins utilise des sculptures, dont les ombres projetées forment un code QR à l'heure du déjeuner, offrant la possibilité de se rendre sur un portail, avec son smartphone, pour obtenir des réductions et des coupons[21].

Le secteur de la formation peut exploiter les codes QR, aussi bien pour des aspects pratiques ou administratifs (liste de stagiaires…) que pédagogiques (quiz codé par exemple)[22].

1. (en) Bar code to 2D Code (http://www.denso.wave.com/qrcode/aboutqr-e.html), Denso-Wave. Consultée le 26 juillet 2010.
2. (en) Open 2D Code (http://www.denso-wave.com/qrcode/qrstandard-e.html). Page de Denso-Wave. Consultée le 26 juillet 2010.
3. (en) QR Code Generation – Software Revision History (http://www.nttdocomo.co.jp/english/service/imode/make/content/barcode/tool/index.html#p06_01. Page de NTT DoCoMo. Consultée le 1er août 2010.
13. (en) ZXing Project – Générateur de codes QR (http://zxing.appspot.com/generator/) open source. Consultée le 2 février 2011.
14. Exemples de l'utilisation des codes QR à Tokyo (http://dailymotion.com/video/xemuk_japon-qr-code_tech). Vidéo sur Dailymotion, 18 septembre 2006. Consultée le 1er août 2010.
15. Ressources et liens sur QR Code (http://qrcode.fr/ressources). Consultée le 2 février 2011.
19. Le QR Code : nouvel outil de communication et de médiation des institutions culturelles (http://.club-innovation-culture.fr/le-qr-code-nouvel-outil-de-communication-et-de-mediation-des-institutions-culturelles/), CICF, 01/03/2011.
20. Voir par exemple les codes QR mis en place sur les lignes N et U du Transilien en 2011 par la SNCF en France.
21. « Une chaîne de magasins Coréenne installe une sculpture formant un code QR » (http://www.nerdzone.fr/index.php/actualites/insolite/77-une-sculpture-qui-devient-un-qr-code-avec-le-soleil), NerdZone.fr, 26 mai 2012.
22. 10 usages des codes QR pour une nouvelle dimension de vos formations (http://www.formation-professionnelle.fr/2011/03/14/10-usages-des-qr/) (blog), 2011.

Date de remise des textes d'INFOS-Vente de décembre 2015 - janvier 2016 : 12 novembre 2015

GENÈVE

Président: Jean-Pierre Chèvre
Ch. du Banc-Bénit 38 – 1213 Petit-Lancy
Natel 079 202 89 01
E-mail : jp.chevre@bluewin.ch
Correspondant au journal : le comité
Local: Les Ouches, 20 rue Camille Martin - 1203 Genève



Visite de la Brasserie artisanale des Murailles à Meinier

Par une belle soirée d'automne, nous nous sommes retrouvés une dizaine de personnes pour visiter la Brasserie artisanale des Murailles à Meinier, le jeudi 1er octobre 2015.



Nous avons été chaleureusement accueillis par le propriétaire, Philippe Margand, qui nous a donné toutes les explications concernant la fabrication de la bière.

Ce passionné, maître brasseur autodidacte, crée les recettes et veille à l'élaboration complète de la bière, avec sa femme Nathalie Droz biochimiste, qui est en charge des contrôles bactériologiques et de la commercialisation du produit.

La Brasserie propose cinq types de bières à l'année et deux spécialités en saison (aux fruits rouges en automne et aux épices à Noël).



La bière est obtenue par la fermentation alcoolique d'un moût sucré, fabriqué notamment à partir de malt d'orge, de houblon, d'eau et fermenté par une levure. L'arôme d'une bière provient de sa sélection de malts et de sa levure.



Nous avons terminé la soirée par un excellent cocktail dînatoire, avec à la clé, la dégustation des sept bières artisanales.



Bravo aux organisateurs, pour ce moment très convivial et merci aux participants.

Jean-Pierre CHEVRE
Président de la section de Genève

Un joyeux anniversaire à ...

Georges A. Vuille, né le 16 novembre



Jacques Lachavanne, né le 3 décembre
Gabriel Alcaraz, né le 5 décembre
Jean-Paul Lupi, né le 15 décembre

FORMATION PROFESSIONNELLE

SAWI

SAWI propose 3 formations dans le secteur vente :

1) Généraliste en Marketing & Vente – GMV
2) Spécialiste de Vente – SV
3) Sales Director/Chef de vente – SD

Début des cours en **février 2016**
Cursus de 12 mois, pour obtenir **le diplôme SAWI de Spécialiste de Vente**
Délai d'inscription : **20 jours avant le début du cours**

Le coût est de Frs 10'500.-, soit environ 350h. d'enseignement.
Les cours ont lieu les mardis et jeudis soir, ainsi que 2 samedis par mois.

Pour obtenir **le brevet fédéral de Spécialiste de Vente** :
Il y a encore deux mois de cours supplémentaire, (style MARKOM) afin, de pouvoir aller aux examens MARKOM.
Le coût supplémentaire est de Frs 1'950.-, tout compris, sauf l'inscription aux examens MARKOM.

Pour l'examen **du brevet fédéral de Spécialiste de Vente**, c'est en fonction des cursus.

Important:

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous au secrétariat central FAIR, à Genève qui vous orientera et vous indiquera les conditions et les remises spéciales FAIR accordées aux membres FAIR.

LA FRIBOURGEOISE

Président: Jean-Pierre Staehlin
Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84
E-mail: jpstaehlin@bluewin.ch

Correspondant au journal: Olivier Eltschinger
Tél. 079 292 76 40

Adresse postale: FAIR, Section La Fribourgeoise
Case postale 563 – 1701 Fribourg

Local: Auberge d'Avry Rosé – 1754 Avry

AGENDA 2015

- **Samedi 7 novembre**
  Assemblée générale, 16h30 à Grolley
- **Mercredi 18 novembre**
  Soirée d'information thème sur "La prévoyance vieillesse 2020"

Visite des Etablissements de Bellechasse



Le 9 octobre dernier, 22 membres actifs et Seniors se sont retrouvés enfermés dans les Etablissements de Bellechasse. Non, pas pour y purger une quelconque peine, mais pour visiter le pénitencier Fribourgeois, sous la conduite de son directeur M. Walter Franz.

Ce pénitencier a vu le jour en 1898. Avec ses 700 ha, c'est le deuxième de suisse en surface. Actuellement, il dispose de 203 places. Le 80 % des résidents sont des étrangers, ils représentent 40 nationalités différentes.

Les Etablissements de Bellechasse (EB), sont destinés à l'exécution des peines et des mesures pénales de sûreté, ainsi que la privation de liberté à des fins d'assistance (Art. 397a-f CC). Cela implique l'obligation au travail, les soins et la formation, durant la détention en vue de la resocialisation et de la réinsertion des détenus et des privés de liberté à des fins d'assistance.



Représentée dans l'église et faite par un détenu.

Les (EB) réalisent les principales prestations suivantes:

- ils hébergent des détenus en exécution de peine et des résidents exécutant des courtes peines, des mesures pénales ou privés de liberté à des fins d'assistance ;
- d'après l'art 81 du code pénal, ils astreignent selon un régime progressif, les détenus à une occupation productive dans des ateliers sécurisés, dans l'agriculture et l'élevage, dans les métiers du bâtiment ainsi que dans l'intendance ;
- ils proposent une formation élémentaire, voire reconnue ou certifiée, aux détenus et résidants pour faciliter leur réinsertion dans la société ;
- ils assurent l'assistance médicale et paramédicale aux détenus et aux résidants, en faisant appel au besoin à des médecins externes agréés ;
- ils soutiennent les détenus, ainsi que les résidents dans la gestion de leurs affaires personnelles et familiales ;
- ils organisent pour les détenus et résidants, des activités sportives et des loisirs ;
- ils procurent, en faisant appel à des aumôniers, une aide spirituelle et morale aux détenus et résidants qui en font la demande.



Fait par un détenu.

Au nom du groupe FAIR, je remercie son directeur, pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé. Nous avons apprécié sa façon de présenter le fonctionnement de ses établissements. C'était clair et net, mais toujours enjolivé d'un brin d'humour. Ses formules pédagogiques de réinsertion pleine d'humanité ont également retenu notre attention. Nous sommes certains que cette manière de faire, doit permettre d'obtenir un taux de réinsertion réussit en dessus de la moyenne. Pour le moins, il est donné à chaque pensionnaire sa chance de retrouver le droit chemin. Dorénavant, nous verrons tous d'un œil plus positif les colonies pénitentiaires.

A. Cotting



Infos Seniors

Calendrier des rencontres pour l'année 2015

13 novembre

Restaurant de la Gare à Cousset à 14h00

11 décembre

Restaurant le Centurion à Grolley dès 11h00 apéritif et repas

Albert Cotting

Un joyeux anniversaire à ...

Jean-Luc Bugnon, né le 16 novembre
Marc Schenker, né le 17 novembre
Marcel Juriens, né le 22 novembre
André Martin, né le 30 novembre



Albert Cotting, né le 1er décembre
Nicole Maillard, née le 10 décembre
Nicolas Brügger, né le 15 décembre
Peter Reinhart, né le 13 décembre

VALAIS

Président: Alexandre Guex
Villa "Les Muguets" – Rte de la Rasse 3 – 1902 Evionnaz
Natel 079 643 64 50
E-mail: alex48@netplus.ch
Correspondant au journal: le comité
Local du stamm:
Restaurant Le Bistrot – Rue d'Oche 10 – 1920 Martigny
Tous les derniers vendredis du mois dès 11h00

Hommage à Derry Rey



C'est avec une grande tristesse que le Comité directeur et le personnel du secrétariat central, ont appris le décès de Derry Rey. Bien qu'atteint dans sa santé, il avait encore exercé la fonction de vérificateur des comptes de notre Association, en avril 2015.

Derry Rey est entré en 1985 à la FAIR. Fidèle à la section du Valais, il a été délégué au Comité central en 1991 et 1992. Il a été membre au Bureau exécutif de 1993 à 1997.

Il a toujours activement pris part aux manifestations organisées, dans le cadre de notre Fédération.

Nous adressons à sa famille, nos sincères condoléances et toute notre sympathie.

Un joyeux anniversaire à ..

Michel Crausaz, né le 2 novembre
Henry Zurbriggen, né le 20 novembre





Claude Mabillard, né le 5 décembre
Alain Delalay, né le 10 décembre

LA VAUDOISE

Président: Philippe Reymond
Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux
Natel 078 901 98 97
E-mail: philippereymond50@gmail.com
Correspondant au journal: le comité

Infos Seniors

Programme des « sorties » pour l'année 2015

27 novembre « La Poste » à Grandvaux

11 décembre « Les Alpes » à Savigny

Pour toute information complémentaire, s'adresser, comme habituellement, auprès de Sylvestre Blardone au 021/ 323 96 80 ou au 079/ 449 21 08

Un joyeux anniversaire à ...

Jean-Jacques Péquignot, né le 17 novembre
Francine Bielawski, née le 20 novembre
Philippe Moulin, né le 20 novembre
Alain Borloz, né le 28 novembre

Pierre Grandjean, né le 4 décembre
Roger Moret, né le 6 décembre
André Ballif, né le 11 décembre

LA CHAUX-DE-FONDS

Président: Jean-Claude Nicolet
41, rue des Envers – 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84
E-mail: nicobus@bluewin.ch
Correspondant au journal: le comité
Local et stamm: Restaurant du Grand-Pont
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds

Programme des activités pour l'année 2015

26 novembre Comité au Restaurant du Grand-Pont à 14h00

Décembre Vacances

N E U C H Â T E L

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à Jean-Claude Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienvenus dans ces sections.

Un joyeux anniversaire à ...

Jean Roth, né le 19 novembre



B I E L / B I E N N E

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à
Marcel Chuard, président d'honneur
Natel 079 308 74 21

Local du stamm:
Restaurant Romantica – Allmendstrasse – 2562 Port
Tél. 032 331.56.55 – tous les vendredis dès 17h30

Adresse postale :
Case postale 633 – 2540 Grenchen

Un joyeux anniversaire à ...

Enrico Danesi, né le 17 novembre

Christine Defache, née le 11 décembre





Gestion des conflits

7 règles pour surmonter un désaccord

Recherchez les causes du désaccord

Pour y parvenir, notez noir sur blanc l'ensemble des points qui vous préoccupent. Puis cernez où se trouve le véritable problème.

Proposez un rendez-vous à l'interlocuteur en question. Choisissez un créneau horaire dans lequel vous avez le plus de chance de ne pas être dérangé.

Soyez direct

Commencez l'entretien de façon franche. Dites que vous avez un problème et que vous avez besoin d'en discuter avec lui pour vous aider à y voir plus clair.

Contrôlez votre gestuelle

Parlez d'une manière détendue, ne croisez pas les bras, regardez votre interlocuteur dans les yeux.

Prenez de la distance, comme lorsque vous avez à résoudre des problèmes qui ne vous concernent pas directement.

Gardez-vous de toute accusation

Montrez plutôt votre volonté de trouver une solution commune.

Ecoutez votre interlocuteur

Invitez-le à vous donner son avis, sans jamais l'interrompre. Prenez quelques notes pour pouvoir ensuite mieux cibler vos questions. Et reformulez son message : « Si je comprends bien… »
Au mieux, vous trouverez une solution. Au pire, le désaccord subsistera, mais vous aurez crevé l'abcès et vous connaîtrez mieux les arguments de votre interlocuteur. A vous d'en tenir compte pour orienter votre comportement à venir !

FV



« AVANTAGES »

Sur présentation de votre carte de membre FAIR

ASSURANCES

CAP
Assurance protection juridique privée et circulation

Prix spécial FAIR :

Individuelle : circulation Fr. 70.- / privée et circulation Fr. 190.-

Famille : circulation Fr. 90.- / privée et circulation Fr. 220.-
Renseignements au secrétariat central
022 796 07 11

ANNONCE

1 annonce gratuite dans INFOS-Vente et sur notre site, pour chaque membre FAIR à la recherche d'emploi.

PARKING

Place de parc gratuite sur notre parking, avec réservation préalable au secrétariat central.
(numéro de plaques et dates)

HOTELS

ACCOR
Réservation et rabais :
www.accorhotels.com/corporate
Le code est inscrit sur la carte de membre pour internet

Swiss Budget Hôtels
Réduction de 5%

Best western
Commandez la carte Best western et gagnez des points
10 nuits = 1 nuit gratuite

AUTOMOBILES / ESSENCE / PNEUS / ACCESSOIRES

VOLVO
Rabais 5% sur les prix nets
Demandez le formulaire au secrétariat central

FIAT-ALFA ROMEO-LANCIA
Rabais selon modèle
Demandez le formulaire au secrétariat central

SOCAR
Rabais de 2,5 cts par litre

EUROPCAR
Rabais de 30% sur liste de prix
Le code est inscrit sur la carte de membre pour internet

GROUPE AMAG
VW AUDI SEAT SKODA BENTLEY PORSCHE

Rabais Flotte
Demandez le formulaire au secrétariat central

JUBIN CARD ESSENCE
Divers avantages, restaurant, essence, etc.
Tél 032 465 35 36 Philippe Guédat pour s'inscrire

MANUCO
Rabais 10% à 40% sur pièces automobiles
Tél 021 625 37 67

PNEU EGGER SA
Prix spéciaux nets sur entretien de véhicules,
pneus, jantes et accessoires.
www.pneu-egger.ch

DIVERS

Les Fils Maye, vins du Valais
Rabais de 20% sur les prix nets
Commande sur site FAIR

VENT'ASTIC SA
Rabais de 10%, sur les formations Anti-technique
Tél 021 728 15 25
www.ventastic.ch

ERIC DANSE
Rabais de 40% pour les cours de danse
Tél 079 232 62 80

AGENCEMENT DE CUISINES, EWE
Rabais de 5%
Tél 079 205 15 23

GRILS GARDEN
Rabais de 15% sur le matériel et pour le service traiteur.
Tél 079 310 06 60

* * * * *

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat :

FAIR
20, rue Camille-Martin
1203 Genève

Tél. 022 796 07 11
Fax 022 797 35 30
info@f-a-i-r.ch
www.f-a-i-r.ch



Conseils aux conducteurs chevronnés… et à ceux qui le sont moins

Permis : comment le garder ?

Naguère bleu, aujourd'hui au format d'une carte de crédit :

le permis de conduire reste précieux aux yeux de ses détenteurs, seniors compris, pour nombre desquels il est synonyme d'autonomie voire d'une certaine identité : je conduis (encore) donc je suis !

Mais les aînés ont affaire à forte partie du côté de ceux qui considèrent que la baisse des facultés liées à l'âge met en péril l'aptitude à la conduite. Sur la base de statistiques fluctuantes et controversées et de constats plus ou moins subjectifs, l'équation « âge=danger » ne peut être totalement réfutée.

On pouvait imaginer qu'après des vagues de mises en garde plus ou moins bienveillantes à l'égard de cette catégorie de conducteurs, après l'introduction de contrôles médicaux systématiques dès l'âge de 70 ans, après des incitations à rendre volontairement son permis lorsqu'on ne se sent plus vraiment apte, on en aurait fini pour un temps avec cette suspicion.

Mais non. Relancée dès qu'un aîné est impliqué dans un accident, grave ou non, et s'étalant dans les médias, la question semble devoir être récurrente, photos de vieilles mains sur un volant à l'appui. A se demander s'il n'y a pas là derrière un non-dit du genre « si on éliminait tous les vieux de la route, on réduirait les encombrements ».

C'est ainsi que le canton de Neuchâtel offre depuis quelque temps des rabais aux aînés qui renoncent à conduire. Mesure controversée. Démarche semblable des CFF en collaboration avec les offices de la circulation de certains cantons, où les personnes qui renoncent à leur permis recevront une somme à valoir en réduction du prix de l'abonnement général.

De ce fait, comme l'annonçait la Tribune de Genève du 13 avril, « chez les seniors, le nombre de retraits de permis explose ». Phénomène attribué pour l'essentiel au vieillissement de la population. A quelques exceptions près, on admet volontiers que le très grand âge n'offre plus toutes les aptitudes physiques et psychiques indispensables à une activité présentant un taux élevé intrinsèque de risque potentiel.

Mais de là à stigmatiser toute une tranche du monde des conducteurs comme s'ils étaient uniformément frappés de troubles incapacitants, il y a une marge.

Mode d'emploi

Et cette marge, il appartient aussi aux aînés de la mériter et de la faire valoir, en faisant ce qu'il faut pour rester en forme le plus longtemps possible. Plus facile à dire qu'à faire ? Oui et non.

Bouger : il n'y a pas que les randonnées en montagne ou en campagne, la marche peut remplacer un trajet en voiture pour aller faire des courses… pas trop volumineuses ou lourdes.

Faire de la gym : certains programmes sont conçus expressément pour les aînés en visant la souplesse.

Se nourrir convenablement et (évidemment) ne pas abuser de l'alcool ou du tabac qui hâtent la dégradation. Ce qui ne veut évidemment pas dire renoncer à tout plaisir.

Rester branché et s'intéresser aux choses de la vie : pas seulement à travers les journaux et la TV, mais dans des discussions entre amis, en suivant des conférences, des expositions, en participant à des voyages instructifs et pourquoi pas en s'engageant dans le monde asso-

ciatif ou politique… qui manque de plus en plus de bras et de têtes !

Se former : des instituts et des clubs dispensent des cours pour tous. Avec, évidemment, une mention spéciale pour les cours du TCS, voués à une mise à jour des connaissances et à des exercices pratiques.

Toutes ces activités ont peu ou prou un impact sur l'aptitude à continuer de bien se comporter dans la circulation… comme dans la société en général. Et, fort de ce constat, le médecin chargé d'évaluer les aptitudes des septuagénaires et des octogénaires ne pourra alors que délivrer le sésame qui vous permettra de le garder, ce fameux permis

Edito

Stigmatisations

Comme nous le relevons dans cette page, il existe une tendance à considérer qu'à partir d'un certain âge les conducteurs ne sont plus totalement aptes à se comporter correctement dans la circulation. Mais cette stigmatisation d'une catégorie de conducteurs s'accompagne de bien d'autres.

A l'opposé, les jeunes seraient trop inexpérimentés, fantasques, vulnérables au défi voire trop souvent sous l'emprise de substances diverses pour être suffisamment respectueux et prudents.

Les femmes, blondes possible, n'échappent pas davantage à cette tentation de généraliser quelques observations à tout le monde.

Lorsque le TCS Vaud a proposé un cours de perfectionnement réservé aux femmes pour leur éviter des regards condescendants, certain(e)s ont salué l'initiative alors que d'autres l'ont jugée discriminatoire… Un journal a cru bon de titrer « Leçons pour femmes complexées au volant »… alors qu'un autre a répondu « Attention, macho au volant » !

Qu'il nous soit simplement permis de dire plus respectueusement que si les femmes font parfois preuve de plus de sensibilité que les hommes, c'est tout à leur honneur. Et de nous demander à quelles peurs ou quels fantasmes inavoués correspond ce besoin de réduire l'humanité à des catégories « d'autres », si possible moins performants que nous, plutôt que de chercher ensemble, dans l'harmonie et le respect mutuel, des solutions à nos problèmes !

TCS
Mai 2015

Faire bonne impression

De la première à la dernière impression, vous devez donner au client une image favorable.

Car une fois la commande remportée, encore faut-il assurer les suivantes! Que doit penser le client après que vous l'aurez quitté?

Notez-le par écrit: *"J'aimerais que le client raconte à ses collègues qu'il a eu affaire à un vendeur particulièrement agréable, très compétent et qui savait poser les bonnes questions."*

Gardez cet objectif en tête tout au long de la négociation, cela aura un effet bénéfique sur votre comportement!

FV



CONSEIL JURIDIQUE

La question sur l'AVS

Je n'ai pas cotisé à l'AVS entre telle et telle date. Est-ce que je peux rattraper ces années manquantes?

Cela dépend de la situation.

- Si mes lacunes de cotisations concernent une période pendant laquelle j'étais domicilié en Suisse, sans activité lucrative, je peux rattraper les cotisations des cinq dernières années seulement. Mes cotisations seront calculées sur la base de ma fortune de l'époque et des éventuels revenus que je touchais alors sous forme de rente. Ces démarches ne sont cependant pas nécessaires si mon conjoint a cotisé suffisamment en lien avec son activité lucrative. La caisse de compensation peut renseigner à ce sujet.

- Si les lacunes concernent une période pendant laquelle j'ai exercé une activité indépendante en Suisse, je dois m'affilier auprès d'une caisse de compensation comme indépendant et payer les cotisations pour les cinq dernières années sur le revenu d'indépendant de chaque année.

- Si les lacunes concernent une période pendant laquelle j'ai travaillé en Suisse pour un employeur à l'étranger, je dois m'affilier à la Caisse cantonale de compensation de mon canton de domicile et cotiser comme salarié d'un employeur non tenu de cotiser en Suisse (s'il s'agit d'un employeur dans l'UE/AELE, ce dernier reste redevable des charges sociales suisses et doit rembourser la part employeur). Je peux cotiser pour les cinq années antérieures.

- Si mon employeur en Suisse n'a pas déclaré mes salaires, la caisse de compensation va percevoir les cotisations paritaires auprès de l'employeur pour les cinq dernières années. L'employeur pourra se retourner contre moi pour récupérer la part employé de ces cotisations.

- Si j'étais domicilié à l'étranger à cette époque et que je ne suis pas resté assuré en Suisse (pas de certificat de détachement, pas d'assurance continuée, pas d'assurance facultative), il n'est pas possible de rattraper des années de cotisations rétroactivement.

- Si les lacunes de cotisations remontent à plus de cinq ans, il n'est plus possible de les rattraper. Les périodes de cotisations manquantes pourraient engendrer une diminution du montant de ma future rente AVS. Toutefois, si je m'aperçois sur mon compte individuel que des salaires n'ont pas été inscrits et que la caisse de compensation reçoit la preuve que les charges sociales ont été déduites du salaire, elle procède à la rectification. C'est le cas même si les charges sociales n'ont pas été payées par l'employeur et même si la période concernée remonte à plus de cinq ans (un extrait du compte individuel (CI) peut être demandé avec le formulaire se trouvant sur le site www.ciam-avs.ch **>** formulaires et mémentos **>** demande de rassemblement des extraits de comptes individuels). **P. Co.**

Retrouvez les questions juridiques sur le site www.fer-ge.ch (rubrique "Pratique", "FAQ").

Entreprise Romande